



éduscol

Série STHR - Classe de terminale Histoire et géographie

Vivre en France depuis 1945

La fiche ressource consacrée à ce thème s'organise comme l'ensemble des fiches ressource accompagnant la mise en œuvre du programme d'histoire et de géographie de la série Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.

1. Ci-dessous un fichier dégage la cohérence d'ensemble du thème et fournit des éclairages sur des dimensions faisant l'objet d'une approche spécifique en STHR, ayant bénéficié de renouvellements scientifiques importants ou bien encore étant moins couramment enseignées.
2. Dans le corps de ce développement, un ou plusieurs lien(s) hypertexte(s) permet(tent) d'accéder à des ressources en ligne (notamment destinées à accompagner la mise en œuvre d'autres programmes comportant un thème proche de celui-ci).

I. Présentation générale

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions et mots-clés
A. Gouverner la France sous la V^e République B. Un sujet d'étude au choix - Les femmes dans la société française depuis 1945 - Mai 68 et les médias	Alternance Constitution Décentralisation Présidentialisation

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 : [Programme d'histoire et de géographie](#)).

Le thème ne se veut pas une lecture exclusivement politique de la V^e République depuis 1945 : il s'agit d'une part de donner aux élèves, citoyens ou futurs citoyens quelques clés essentielles d'analyse et de réflexion sur le régime politique dans lequel ils vivent et, d'autre part, de leur faire étudier quelques évolutions sociales et culturelles majeures.

Il se décline en une question obligatoire et deux sujets d'étude au choix.

Question obligatoire : Gouverner la France sous la V^e République

La question obligatoire constitue le développement général du thème ; le commentaire en précise et en borne les contenus. Elle s'articule avec les notions indiquées par le programme, qui constituent un élément explicite et évaluable de ce dernier. Elle invite à mobiliser et à approfondir des capacités et méthodes du programme : situer et caractériser une date dans un contexte chronologique, nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques, situer un événement dans le temps court ou le temps long ; exploiter et confronter des informations (par exemple, par le biais de l'analyse de schémas de la Constitution ou de graphiques de résultats électoraux).

Sujets d'étude

Les sujets d'étude sont une déclinaison d'un certain nombre d'aspects du thème général qui permettent, selon le moment jugé le plus pertinent par l'enseignant, de faire réfléchir et produire les élèves de manière autonome.

Chaque sujet d'étude invite à mobiliser et à approfondir des capacités et méthodes du programme : maîtriser des repères chronologiques et spatiaux (identifier et localiser), maîtriser des méthodes de travail personnel (développer son expression personnelle et son sens critique ; préparer et organiser son travail de manière autonome ; exploiter et confronter des informations ; décrire et mettre en récit une situation historique) ...

Une ou plusieurs capacités et méthodes pourront en outre être privilégiées par le professeur ou l'équipe de professeurs selon le sujet d'étude choisi. Si l'on choisit le sujet d'étude sur les femmes, les élèves peuvent ainsi être amenés à décrire et mettre en récit une situation historique ; en ce qui concerne l'étude de Mai 68 et les médias, le sujet se prête à prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire, etc.

II. Enjeux et démarches

1. Hypothèses d'articulation entre la question obligatoire et le sujet d'étude

Le sujet d'étude est forcément articulé avec la question obligatoire, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude. Par exemple, en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

Pour ce thème, il est possible de commencer par les sujets d'étude car ils questionnent tous les liens entre la société civile et la conduite de la politique :

- évolution de la place des femmes marquée par des lois emblématiques, qui témoignent d'une certaine adaptation du politique confronté aux revendications féministes et aux mutations de la société ;
- critique de l'exécutif et du contrôle étatique par certains médias en Mai 68.

Mais ces sujets d'étude peuvent aussi clore l'analyse du thème en constituant, après une question obligatoire à tonalité politique, une ouverture sociale et culturelle témoignant de la complexité et de la polysémie de la période.

2. Question obligatoire : Gouverner la France sous la V^e République

La V^e République, désormais installée durablement, est un régime attribuant la primauté à l'exécutif. Cette primauté se renforce avec l'élection du président de la République au suffrage universel et l'exercice du pouvoir.

Au fil du temps, les gouvernants de la V^e République sont confrontés à des enjeux majeurs :

- l'évolution de la place de la France dans le monde : fin de l'empire colonial, construction européenne ;

- l'infléchissement progressif du modèle de l'État centralisé et aménageur vers une organisation donnant plus de poids aux acteurs de proximité ;
- la recherche d'un nouvel équilibre entre les pouvoirs au sommet de l'État.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

En ce qui concerne la V^e République, il s'agit de faire comprendre :

- que ce régime s'est installé dans la durée ;
- que le pouvoir exécutif a pris une place prédominante, accentuée par la présidentialisation de l'exercice du pouvoir ;
- que ce régime a effectué des choix face aux défis majeurs de la période.

L'étude de la question obligatoire peut être articulée autour de deux temps forts.

- Le premier temps est plus politique. Pour l'aborder, nous proposons d'organiser la réflexion autour de trois moments-clés.
 - Pour la période 1958-1962, l'étude de la Constitution puis de l'élection du Président de la République au suffrage universel permet de rappeler les éléments institutionnels fondamentaux, notamment la primauté de l'exécutif et ses motivations.
 - Un deuxième temps, centré sur l'alternance de 1981, confirme le caractère démocratique du régime et montre une continuité dans l'exercice du pouvoir.
 - Enfin, sur la période récente, des évolutions constitutionnelles (par exemple en 2000 loi sur le quinquennat et loi sur la parité, réforme de 2008) tentent d'améliorer le fonctionnement du régime confronté à de nouveaux défis : périodes de cohabitation, montée de l'abstention, problèmes de représentativité. Au-delà des apparences, le régime affiche une réelle capacité d'adaptation. Ainsi la réforme de 2008 modifie-t-elle l'exercice de la fonction du chef de l'État, qui peut par exemple désormais prendre la parole devant les parlementaires réunis en Congrès mais ne peut pas effectuer plus de deux mandats consécutifs ; elle permet un rééquilibrage des institutions au profit du Parlement ; et elle donne aux citoyens des droits nouveaux : question prioritaire de constitutionnalité, recours au Défenseur des droits, ouverture vers un référendum d'initiative populaire.
- Un deuxième temps est centré sur deux domaines majeurs dans lesquels les gouvernants ont dû opérer des choix : la place de la France dans le monde, dans le cadre de la construction européenne, et l'évolution du rôle de l'État. La décolonisation pose la question de la place de la France sur la scène internationale. Charles de Gaulle développe une ambition dont les piliers sont indépendance et souveraineté. Il met en place une politique étrangère qui a été largement suivie par ses successeurs. Pour reprendre les termes de Maurice Vaïsse, la France passe progressivement d'une « politique de puissance » à une « politique d'influence ». Cette dernière est rendue possible par l'acquisition de l'arme atomique en 1960, par un siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU, par son rôle dans la construction européenne ainsi que par l'importance de son réseau diplomatique (le second après celui des États-Unis). La construction européenne devient le terrain privilégié de l'action diplomatique de la France. Dans cet espace, le couple franco-allemand est moteur, comme le montrent des rencontres symboliques (De Gaulle/Adenauer à Reims, Mitterrand/Kohl à Verdun entre autres).

L'autre aspect de la question est l'infléchissement progressif du modèle de l'État centralisé et aménageur vers une organisation qui donne plus de poids aux acteurs de proximité. Pour éviter une approche trop théorique et administrative, on peut mettre en regard deux moments de l'aménagement du territoire : un exemple d'aménagement phare des années 1960 (aménagement

de la côte languedocienne, mise en œuvre du Plan Neige, construction de grands aéroports, etc.) et un exemple témoignant de la pluralité contemporaine des acteurs à toutes les échelles. Cette démarche offre l'opportunité de montrer la politique volontariste d'un État aménageur et centralisé jusqu'au début des années 1980 et d'ouvrir sur les évolutions majeures en matière de décentralisation et d'organisation territoriale. En effet, la fin des Trente Glorieuses à partir du milieu des années 1970 oblige l'État à faire des choix. Le véritable tournant a lieu en 1982 et 1983 avec les lois Defferre sur la décentralisation, complétées par la réforme constitutionnelle de 2003. Ces lois transfèrent aux collectivités territoriales et à leurs élus une partie des compétences de l'État (aménagement du territoire, développement économique, infrastructures de transport et routes, bâtiments scolaires...). Les régions deviennent des collectivités à part entière comme les départements et les communes. Cette tendance, qui vise à donner plus de poids aux acteurs de proximité, est renforcée par la réforme territoriale récente (à l'exemple de la longue loi du 7 août 2015 « portant nouvelle organisation territoriale de la République », dite loi NOTRe).

3. Sujets d'étude

Sujet d'étude : Les femmes dans la société française depuis 1945

L'étude, structurée autour de quelques moments clés, montre l'évolution de la place des femmes dans les domaines économique, politique, social et culturel et aborde les débats actuels.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

Nous renvoyons aux fiches Eduscol déjà rédigées sur ce sujet pour les programmes de la classe de Terminale [STMG](#) et [ST2S](#) ainsi qu'aux nombreuses ressources disponibles en ligne, dont le [parcours pédagogique proposé par l'INA](#).

À partir de grands jalons de l'histoire des femmes depuis 1945, on peut faire travailler les élèves sur la place et le rôle des femmes :

- dans le monde professionnel ;
- dans la vie politique ;
- dans la vie quotidienne, sociale et culturelle.

Ce sujet conduit l'élève à identifier les moments forts de la longue conquête des droits des femmes et de la reconnaissance de leur place dans la société. L'enseignement de ce sujet dans la filière STHR est propice à un débat sur le caractère sexué de certains postes dans l'hôtellerie-restauration : cela permet de montrer que l'égalité réelle reste un combat.

Sujet d'étude « Mai 68 et les médias »

Après une découverte des médias et de leur implantation dans le quotidien des Français avant la crise de mai 68, l'étude porte sur leur rôle pendant la crise et les rapports qu'ils entretiennent avec les acteurs de Mai et avec l'opinion.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

Dans la période qui précède Mai 68, les trois médias principaux : presse écrite, radio, télévision connaissent des évolutions significatives. Ce sujet conduit les lycéens à découvrir le paysage médiatique des années 1960 et le rapport particulier que le pouvoir entretient avec les médias, en particulier audiovisuels.

La presse écrite, qui a été le principal pilier d'information depuis le XIX^e siècle, reste un média majeur avant 1968. Près de 60 % de la population adulte déclare lire un journal tous les jours ou

presque, le quotidien le plus lu en 1968 étant *France-Soir* avec des tirages de plus d'un million d'exemplaires.

La radio s'affirme comme le média dominant à la fin des années 1950 et au début des années 1960 ; ce rôle est favorisé par l'invention du transistor en 1956. En 1966, selon une enquête de l'IFOP, la radio constitue le premier média des 15-20 ans. Les « transistors » transforment la manière de communiquer l'information. L'écoute est désormais plus individuelle et plus mobile : les postes seront présents à l'université, sur les lieux de grève, à l'usine. L'événement se déroule désormais en direct à la radio.

L'État a accepté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'existence de « radios périphériques » privées, qui tirent leur nom du fait qu'elles ont été créées en dehors des frontières et qu'elles pouvaient donc échapper au monopole d'État. Parmi elles, Radio Luxembourg, qui prend le nom de RTL en 1966, et Europe n° 1, créée en 1955 en Sarre. Malgré une forte participation de l'État dans leur capital, ces radios constituent alors pour le public français des médias plus libres et indépendants, par rapport aux radios de l'ORTF (Office de radiodiffusion télévision française, créé en 1964).

La télévision, alors complètement contrôlée par l'État dans le cadre de l'ORTF, investit rapidement le quotidien des Français. En 1958 moins de 10 % des ménages sont équipés d'un récepteur... mais 60 % en 1969. En revanche, en 1968, toute la population ne dispose pas encore des programmes des deux chaînes disponibles, faute de récepteurs adaptés ou en raison d'une couverture encore inégale du territoire.

Mai 68 est un ensemble de crises qui inclut les médias et leur rapport au politique. Selon leur sensibilité ou leur statut, les médias ne rendent pas compte des événements de la même manière. Ceux contrôlés par l'État sont soumis à la censure et reflètent les positions officielles. D'autres proposent une information plus indépendante. D'autres formes de communication ont un rôle non négligeable : affiches de l'école des Beaux-Arts et des Arts déco, graffiti, périodiques contestataires comme *L'Enragé*.

Dans ce contexte, la crise de l'ORTF est un cas concret qui concentre les enjeux. Les étudiants contestent le traitement de l'information et la censure ainsi qu'un certain conservatisme. Une partie des journalistes souhaitent s'émanciper de la tutelle politique (grèves, « opération Jéricho », refus de diffuser certaines informations). Le pouvoir politique utilise l'ORTF pour s'adresser à l'opinion publique. Il cherchera aussi à maintenir son contrôle en licenciant des journalistes.

Ce sujet d'étude révèle un moment fort de la vie démocratique qui constitue aujourd'hui un héritage. Il donne aussi l'occasion de contribuer à la formation de l'esprit critique des élèves, de plus en plus confrontés à des médias numériques dans lesquels l'information est parfois utilisée sans discernement.

III. Écueils à éviter

- Oublier que les classes ont des connaissances.
- Tomber dans un récit chronologique de la question obligatoire.
- Verser dans un cours descriptif sur les institutions.
- Faire un simple inventaire des médias dans les années 1960.
- Adopter une lecture trop militante.

IV. Pour aller plus loin (bibliographie, sitographie)

Question obligatoire : Gouverner la France sous la V^e République

BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX^e siècle*, Tome III 1958 à nos jours, Perrin, « Tempus », 2009. 896 p.

Ministère de l'éducation nationale
(DGESCO)

Série STHR – Histoire et géographie

<http://eduscol.education.fr/>

BOZO Frédéric, *La Politique étrangère de la France depuis 1945*, Flammarion, « Champs Histoire », 2012, 296 p.

CHARILLON Frédéric, *La Politique étrangère de la France. De la fin de la guerre froide au printemps arabes*, Documentation française, « Les études », 2011, 238 p.

GARRIGUES Jean, GUILLAUME Sylvie, SIRINELLI Jean-François, *Comprendre la V^e République*, Puf, 2010, 534 p.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle et DELACROIX Christian, *La France du temps présent (1945-2005)*, Belin, 2010. 653 p.

- Sur la vie politique française, le site de l'INA « [Jalons pour l'histoire du temps présent](#) » :
- Sur les aspects institutionnels (la décentralisation, la réforme de 2008, la QPC) :
 - [Le site vie-publique](#)
 - [Un article sur la décentralisation en ligne sur le site géoconfluences.](#)
 - [Une présentation de la QPC sur le site du conseil constitutionnel.](#)
 - [Le site du défenseur des droits.](#)

Sujet d'étude : Les femmes dans la société Française depuis 1945

BARD Christine, *Histoire des femmes dans la France des XIX^e et XX^e siècles*, Ellipses, 2013, 155 p.

RIPA Yannick, *Les femmes, actrices de l'histoire en France de 1789 à nos jours*, Armand Colin, « U », 2010. 239 p.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en France aux XIX-XX^e siècles*, PUR, 2005. 254 p.

[Un parcours thématique autour de l'exposition Elles, Centre G. Pompidou](#)

[Un parcours pédagogique sur le site de l'INA .](#)

- un film : CORSINI Catherine *La belle saison*, 2015.
- un roman : ERNAUX Annie, *Les années*, Gallimard, 2008.

Sujet d'étude : Mai 68 et les médias

CHEVAL Jean-Jacques, *Mai 68, un entre deux dans l'histoire des médias et de la radio en France*, [Site Internet du Grer](#), janvier 2009, 19 p.

D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, *Histoire des médias, de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, « Champs histoire », 2010. 510 p.

GOBILLE Boris, *Mai 1968*, La Découverte, « Repères », 2008, 120 p. Entre autres très nombreux titres sur Mai.

JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Seuil, « Point », 2015, 446 p.

TDC, *L'opinion publique*, n° 941, octobre 2007. 52 p.

- Sur les sites académiques :
 - sur le site de l'académie de Rouen, [un article qui permet de poser les définitions de médias, opinion publique, crise politique.](#)
 - sur le site de l'académie de Nantes, une proposition pédagogique.
- sur le site de L'INA :
 - [proposition de parcours pédagogique.](#)
 - « [les médias acteurs de Mai 68](#) ».
- Une [exposition sur le site de la BNF](#).

Ministère de l'éducation nationale
(DGESCO)

Série STHR – Histoire et géographie
<http://eduscol.education.fr/>